

Communiqué de presse

3 mai 2023



Lancement de l'appel à projets 2023 pour soutenir la culture

Le Pôle métropolitain du Genevois français, la Ville de Genève, le canton de Genève, et l'Association des communes genevoises se dotent pour l'année 2023, d'un fonds culturel de 100'000 euros pour favoriser l'émergence de nouveaux projets culturels. Avec ce fonds, les élus et élues du territoire entendent favoriser l'émergence de projets culturels innovants, portés par des associations, collectivités locales et artistes du Grand Genève. Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 15 juillet sur la plateforme www.culture-genevois-francais.org.

Les artistes et les événements culturels sont autant de facteurs de cohésion essentiels au mieux vivre ensemble. Les soutenir c'est favoriser les initiatives et propositions partagées, concourant à un meilleur équilibre entre les territoires. C'est également appuyer le développement d'événements culturels fédérateurs qui contribuent à promouvoir la réalité transfrontalière.

Les Rencontres culturelles du Grand Genève tenues le 1er février dernier à Divonne-les-Bains avaient permis de valider la décision de la Ville de Genève, du canton de Genève et de l'Association des communes genevoises de rejoindre le Pôle métropolitain du Genevois français pour une mise en commun de participations financières ([voir la déclaration commune](#)).

Qui peut candidater ?

Les porteurs de projets peuvent être des artistes, des associations culturelles, ou des collectivités locales.

Quels projets sont éligibles ?

Le projet culturel devra débiter postérieurement à la date de dépôt du dossier 2023 et pourra se déployer en 2024.

Le caractère transfrontalier Grand Genève sera indispensable, consolidé par un double portage français et genevois. Le soutien aux artistes émergents et aux nouvelles pratiques culturelles est privilégié. L'innovation et la transition écologique font partie des critères auxquels les porteurs de projet devront apporter une réponse.

Comment déposer sa candidature ?

Les informations complètes sur l'appel à projet sont disponibles sur la plateforme : www.culture-genevois-francais.org.

Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org



Quel est le processus de sélection ?

Chaque dossier sera étudié par un jury d'élus et élues composé de membres suisses et français. L'avis du jury sera présenté au Comité syndical du Pôle métropolitain du Genevois français fin septembre pour validation.

Le Pôle métropolitain du Genevois français continue également de soutenir des projets culturels intercommunaux, qui se dérouleront sur le Genevois français, avec une enveloppe de 20 000 euros pour 2023.

Des projets déjà accompagnés en 2022

Le fonds métropolitain culturel lancé en 2022 avait permis de soutenir 2 projets à l'échelle transfrontalière :

- **IMPRO WATERPROOF**, l'originalité de ce spectacle itinérant repose sur la plateforme mobile qui sert de scène à des performances de danse. Équipée de panneaux solaires, celle-ci est totalement autonome et permet une grande proximité avec le public ([voir page YouTube Frédéric Folmer](#)).
- **THEATRE ET MUSIQUE**, cette performance portée par [La Bâtie](#) et [Château Rouge](#) associe une troupe de Théâtre itinérant à des artisans et producteurs locaux. Les représentations auront lieu sur plusieurs communes du Grand Genève, courant 2023.

Christian DUPESSEY, Président du Pôle métropolitain du Genevois français, souligne « la volonté de part et d'autre de la frontière de conjuguer les projets des artistes et des compagnies avec les soutiens des institutions. Beaucoup de choses existent déjà, le milieu culturel ne nous a pas attendu. Mais aujourd'hui on voudrait passer une étape supplémentaire. Et le bassin de vie du Grand Genève apparaît avec évidence comme une échelle pertinente pour la culture ».

Sami KANAAN, Conseiller administratif de la Ville de Genève, a montré sa « reconnaissance aux acteurs et actrices culturel.le.s de la région qui construisent des projets, franchissant les obstacles ».

Les dossiers de demande de subvention doivent être déposés sur la plateforme www.culture-genevois-francais.org, jusqu'au 15 juillet minuit au plus tard.



Pour tout renseignement contacter

- Gisèle Meynet, chargée de mission culture, Pôle métropolitain du Genevois français : gisele.meynet@genevoisfrancais.org / +33 (0)6 48 45 16 75
- Félicien Mazzola, Département de la culture et de la transition numérique, Ville de Genève : Felicien.Mazzola@ville-ge.ch / +41 (0)22 418 95 25 / +41 (0)79 542 66 50

Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org